

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TROISIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2018-2019)
Le 16 octobre 2018

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de monsieur Daniel Lussier, directeur au Centre de formation de compétence Rive-Sud (CFCRS), de madame Isabelle Lapierre, représentante de l'Association des professeurs de Lignery (APL), de madame Stéphanie Désaulniers, représentante du comité pour une école secondaire alternative, et de madame St-Aubin, observatrice.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 16 OCTOBRE 2018 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)

Suzanne Gaudette (5)

Michelle Morin (3)

Margot Pagé (9)

Sophia Plante, représentante du comité de parents

Valérie Roy, représentante du comité de parents, niveau primaire

Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Stéphane Bessette (1)

André Dugas (7)

Stéphane Desjardins (8)

Cédric Fontaine (6)

Tommy Gaulin, représentant EHDAA

Didier Jeanson, représentant du comité de parents, niveau secondaire

Alain Lemieux (11)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ABSENT : Éric Allard (4)

AINSI QUE :

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale

MM. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

François Janelle, directeur général adjoint

ET :

M^{mes} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières

Pascale Gingras, directrice des Services éducatifs

Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications

MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines

Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Désaulnier, parent porte-parole d'un groupe de parents pour une école secondaire alternative, s'adresse au conseil des commissaires pour leur faire état des dernières démarches. De plus, elle demande où en est rendu le dossier à la commission scolaire.

Mesdames Marie-Louise Kerneïs, présidente, et madame Kathlyn Morel, directrice générale, répondent au regroupement qu'un suivi sera effectué (comité pour étude de faisabilité).

C.C.-4605-10-18 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

06.01 Fermeture séance du 11 septembre 2018

06.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2018

06.03 Nomination au poste de direction générale adjointe

06.04 Redécoupage des bassins géographiques des écoles de Châteauguay

06.05 Rapport du comité d'appréciation de la directrice générale **Ajout**

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

08.01 Nomination au poste de coordination au Service éducatif

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 École Saint-René – Agrandissement et réaménagement, appel d'offres 18-009-AOP-91653

10.02 Services professionnels en architecture (18-003-AOP-SPA-MULTI-1821), en génie mécanique et électrique du bâtiment (18-004-AOP-SPME-MULTI-1821) et en génie structure et civil du bâtiment (18-005-AOP-SPSC-MULTI-1821), pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries – avis de qualification

10.03 Municipalité de Saint-Michel - Protocole d'entente concernant l'utilisation de locaux, de terrains, d'équipement et la fourniture de services

10.04 École de la Rive – Acceptation des ordres de changement – réfection des débarcadères et travaux connexes (modification de la résolution C.C.-4552-06-18)

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

CC du 16 octobre 2018

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

12.01 Règle sur les critères d'inscription 2019-2020 – échéancier et projet de consultation

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 Coups de cœur

14.02 Structure de participation – Nominations diverses –Chambre de commerce Royal Roussillon (documentation jointe)

14.03 CEGEP Saint-Jean sur Richelieu – Désignation d'un représentant au conseil d'administration (documentation jointe)

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Participation au regroupement d'achats pour l'élimination de matières dangereuses résiduelles. Manifeste.
Ce dossier est réglé.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

C.C.-4606-10-18

06.01 FERMETURE SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2018

Madame Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'ajournement de la séance régulière du 11 septembre 2018 qui avait été prévu pour le 2 octobre 2018;

CONSIDÉRANT que le dossier pour lequel l'ajournement avait été proposé n'a pu être présenté;

CONSIDÉRANT que conséquemment la séance régulière du 11 septembre 2018 n'a pas été levée;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

de lever la séance régulière du 11 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4607-10-18

06.02 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2018

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2018.

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2018 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4608-10-18

06.03 NOMINATION AU POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le processus de recrutement et de sélection mis en œuvre concernant le comblement d'un poste de direction générale adjointe;

CONSIDÉRANT l'application du processus de recrutement et de sélection qui s'est déroulé du 29 août 2018 au 3 octobre 2018, selon les étapes présentées au conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection de la candidature de madame Marie-Claude Huberdeau pour le comblement du poste de direction générale adjointe;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Valérie Roy, commissaire, et résolu :

de procéder à la nomination de madame **Marie-Claude Huberdeau** à titre de directeur(ric)e général(e) adjoint(e) de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à compter du 12 novembre 2018, le tout selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des hors cadres des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période d'essai d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4609-10-18

06.04 REDÉCOUPAGE DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES DE CHÂTEAUGUAY

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier

CONSIDÉRANT l'autorisation par le Ministère de l'Éducation de la demande d'ajout d'espace à l'école primaire Gérin-Lajoie à Châteauguay ;

- CONSIDÉRANT que cet ajout d'espace permettra d'augmenter la capacité d'accueil de l'école Gérin-Lajoie dès la rentrée scolaire 2019-2020 ;
- CONSIDÉRANT les échanges avec le Service de l'organisation scolaire en lien avec la révision des prévisions de la clientèle 2018-2023 lors de la séance plénière du 2 octobre 2018 ;
- CONSIDÉRANT la nécessité de revoir les bassins géographiques des écoles primaires Gérin-Lajoie, Laberge, Marc-André-Fortier et Saint-Jean-Baptiste à Châteauguay, afin d'équilibrer leur bassin géographique respectif;
- CONSIDÉRANT que la Commission scolaire souhaite consulter les conseils d'établissement des écoles concernées ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Michelle Morin, commissaire,

d'adopter le calendrier de consultation proposé pour la révision des bassins géographiques des écoles primaires Gérin-Lajoie, Laberge, Marc-André-Fortier et Saint-Jean-Baptiste à Châteauguay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.05 RAPPORT DU COMITÉ D'APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Sera traité à la fin, en huis clos.

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

C.C.-4610-10-18

08.01 NOMINATION AU POSTE DE COORDINATION AU SERVICE ÉDUCATIF

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas commissaire,

de nommer **M^{me} Nathalie Guimont** à titre de coordonnatrice aux Services éducatifs, au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires. La date de son entrée en fonction sera le 29 octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 ÉCOLE SAINT-RENÉ– AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT, APPEL D'OFFRES 18-009-AOP-91653

Sera traité à la fin en huis clos.

10.02 SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE (18-003-AOP-SPA-MULTI-1821), EN GÉNIE MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE DU BÂTIMENT (18-004-AOP-SPME-MULTI-1821) ET EN GÉNIE STRUCTURE ET CIVIL DU BÂTIMENT (18-005-AOP-SPSC-MULTI-1821), POUR LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES – AVIS DE QUALIFICATION

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier

- CONSIDÉRANT le processus de sélection des firmes de professionnels
- CONSIDÉRANT la Loi sur les contrats des organismes publics et le Règlement sur les contrats de service des organismes publics;
- CONSIDÉRANT la Politique d'acquisition de biens et de services de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR, madame Sophia Plante commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent de retenir, pour une période contractuelle stipulée aux appels d'offres 18-003-AOP-SPA-MULTI-1821, 18-004-AOP-SPME-MULTI-1821 et 18-005-AOP-SPSC-MULTI-1821 soit du **1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2021**, les services professionnels suivants pour les contrats de service professionnels en architecture, en génie mécanique et électrique du bâtiment et en génie structure et civil du bâtiment, comportant des dépenses inférieures à 100 000 \$;

18-003-AOP-SPA-MULTI-1821 Services professionnels en architecture pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries – Avis de qualification	
Architecture BL Inc.	(Longueuil)
Atelier Goyette Architecture Inc.	(Saint-Hyacinthe)
BARIN s.e.n.c.r.l.	(Montréal)
Birtz Bastien Beaudoin Laforest (BBBL) Inc.	(Montréal)
CDLL Architectes Inc.	(Vaudreuil)
CGA Architectes Inc.	(Montréal)
Chevalier Morales Architectes	(Montréal)
Cimaise Inc.	(Montréal)
Dubé Matte Architectes Inc.	(Pincourt)
Groupe Leclerc Architecture + Design Inc.	(Saint-Hubert)
Héloïse Thibodeau Architecte Inc.	(Montréal)
Hut Architecture Inc.	(Montréal)
Jutras Architecture Inc.	(Brossard)
Labbé Architecte Inc.	(Saint-Bruno-de-Montarville)

Leclerc Associés Architectes Inc.	(Montréal)
Massicotte Dignard Taillefer Patenaude, Atelier d'architecture Inc.	(Beauharnois)
Robert Crépeau et Alain Duval Architectes Inc.	(Montréal)
Yelle Maillé Architectes et Associés Inc.	(Montréal)

18-004-AOP-SPME-MULTI-1821 Services professionnels en génie mécanique et électrique du bâtiment pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries – Avis de qualification	
AXOR Experts-Conseils Inc.	(Montréal)
Bouthillette Parizeau Inc.	(Longueuil)
Cima + s.e.n.c.	(Granby)
Consultants DND Inc.	(Montréal)
GBI Experts-Conseils Inc.	(Montréal)
Induktion Groupe-Conseil Inc.	(Montréal)
Les Services EXP Inc.	(Salaberry-de-Valleyfield)
LGT Inc.	(Laval)
Pageau, Morel & Associés Inc.	(Montréal)
Ponton Guillot Inc.	(Terrebonne)
SNC-Lavalin Inc.	(Montréal)
Stantec Experts-Conseils Ltée	(Longueuil)
WSP Canada Inc.	(Brossard)

18-005-AOP-SPSC-MULTI-1821 Services professionnels en génie structure et civil du bâtiment pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries – Avis de qualification	
AXOR Expert-Conseils Inc.	(Montréal)
Consortium CSC	(Candiac)
Consortium SDK/GHD	(Montréal)
GBI Experts-Conseils Inc.	(Longueuil)
Groupe Civitas Inc.	(Longueuil)
Les Consultants S. M. Inc.	(Longueuil)
LGT Inc.	(Laval)
Norda Stelo Inc.	(Montréal)
WSP Canada Inc.	(Brossard)

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4612-10-18

10.03 MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL - PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT L'UTILISATION DE LOCAUX, DE TERRAINS, D'ÉQUIPEMENT ET LA FOURNITURE DE SERVICES

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier

CONSIDÉRANT les besoins occasionnels d'espaces additionnels de l'école Saint-Michel-Archange et de la Municipalité de Saint-Michel ;

CONSIDÉRANT la volonté des parties d'optimiser l'utilisation de leurs installations par la conclusion d'une entente, eu égard au fait que lesdites installations sont financées à même les deniers publics ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que le conseil des commissaires adopte le protocole d'entente concernant l'utilisation de locaux, de terrains, d'équipements et la fourniture de services avec la Municipalité de Saint-Michel ;

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, le protocole d'entente concernant l'utilisation de locaux, de terrains, d'équipements et la fourniture de services convenue avec la Municipalité de Saint-Michel, ainsi que tout autre document pouvant découler dudit protocole ou de son application.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4613-10-18

10.04 ÉCOLE DE LA RIVE – ACCEPTATION DES ORDRES DE CHANGEMENT – RÉFECTION DES DÉBARCADÈRES ET TRAVAUX CONNEXES (MODIFICATION DE LA RÉOLUTION C.C.-4552-06-18)

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier

CONSIDÉRANT le contrat octroyé 26 juin 2018 (C.C.-4552-06-18) à **Les Pavages Ultra Inc.**, pour la réfection des débarcadères et travaux connexes à l'école de la Rive, à Châteauguay;

CONSIDÉRANT les conditions de chantier rencontrées lors des travaux ;

CONSIDÉRANT la nature des modifications qui ont été apportées à ce jour au contrat initial ;

CONSIDÉRANT la nature des modifications que le Service des ressources matérielles prévoit devoir apporter au contrat initial pour finaliser les travaux ;

CONSIDÉRANT que la valeur de ces modifications sera financée par la réserve pour contingences prévue au projet et l'excédent par le budget d'investissement de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

CC du 16 octobre 2018

que les membres du conseil des commissaires autorisent les modifications au contrat initial de **Les Pavages Ultra Inc.**, jusqu'à concurrence de 19.74 % (87 313.25 \$ avant taxes) de la valeur initiale du contrat.

qu'à la fin des travaux, le Service des ressources matérielles dépose au conseil des commissaires une mise à jour des modifications qui auront été apportées au contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

C.C.-4614-10-18

12.01 RÈGLE SUR LES CRITÈRES D'INSCRIPTION 2019-2020 – ÉCHÉANCIER ET PROJET DE CONSULTATION

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

- | | |
|-------------|---|
| CONSIDÉRANT | l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique; |
| CONSIDÉRANT | le projet de consultation présenté lors de la séance plénière du 2 octobre 2018; |
| CONSIDÉRANT | les modifications apportées au projet de consultation lors de la séance plénière du 2 octobre 2018; |
| CONSIDÉRANT | l'obligation qu'a la Commission scolaire de consulter le comité de parents |

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

d'adopter le calendrier de consultation proposé ci-dessus ainsi que le projet de consultation de la règle sur les critères d'inscription déposé sous la cote 12.01a.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 COUPS DE CŒUR

COUPS DE CŒUR DE monsieur André Dugas

- Le 21 septembre dernier a eu lieu l'inauguration du terrain de football/soccer à l'école de la Magdeleine, et l'école en a profité pour souligner son 50^e anniversaire. Bravo aux organisateurs. De plus, monsieur André Dugas souligne le travail de l'équipe du Service des ressources matérielles.
- Le 30 septembre dernier a eu lieu l'inauguration du terrain de football (LCF)/Soccer à l'école Jacques Leber. Bravo aux organisateurs. Monsieur Dugas souhaite aussi féliciter l'équipe du Service des ressources matérielles.
- Soirée Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) 67 diplômés, grande fierté. Bravo au personnel du CFCRS, et à l'équipe d'organisateur de la soirée.

COUP DE CŒUR DE madame Claudine Caron-Lavigueur

- Madame Lavigueur souhaite revenir sur la soirée "Reconnaissance" et les 25 ans du personnel en service à la CSDGS. Très belle soirée et belle organisation. Bravo aux organisateurs. De très beaux projets ont été présentés. Félicitations aux animatrices mesdames Kerneis et Morel. Bravo!

C.C.-4615-10-18

14.02 STRUCTURE DE PARTICIPATION – NOMINATIONS DIVERSES – CHAMBRE DE COMMERCE ROYAL ROUSSILLON

Madame Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51);

CONSIDÉRANT les règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation présentement en vigueur à la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que la désignation des représentants à la Chambre de commerce et d'industrie Royal Roussillon était valide pour un an (C.C.-4359-09-17);

CONSIDÉRANT que les membres du conseil des commissaires désignent quatre (4) représentants à la Chambre de commerce et d'industrie Royal Roussillon. (C.C.-4358-09-17);

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Didier Jeanson, commissaire,

de nommer madame **Claudine Caron-Lavigueur** et messieurs **Stéphane Bessette** et **André Dugas** commissaires, représentants pour la Chambre de commerce et d'industrie Royal Roussillon, et ce, jusqu'à ce qu'un changement soit demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4616-10-18

14.03 CEGEP SAINT-JEAN SUR RICHELIEU – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51);

CONSIDÉRANT que le mandat de la personne représentant notre commission scolaire vient à échéance le 30 octobre 2018 ;

CONSIDÉRANT les règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation présentement en vigueur à la commission scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette commissaire,

de désigner monsieur **Stéphane Bessette**, commissaire, représentant de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries au conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.00 COMITÉ DE PARENTS

À la soirée d'accueil il y a eu environ 70 participants. Madame Sophia Plante a été élue présidente, et madame Valérie Roy vice-présidente. Départ de monsieur Didier Jeanson et nomination de monsieur Martin Herteleer.

Le conseil des commissaires remercie monsieur Didier Jeanson pour son apport au CC.

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, félicite mesdames Sophia Plante et Valérie Roy pour leur nomination.

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, souligne les sujets suivants :

- Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, remercie, au nom du conseil des commissaires, monsieur François Jannelle, qui prend une retraite bien méritée le 2 novembre 2018 pour toutes ces belles années à le côtoyer.
- Elle souligne aussi la semaine des directions d'établissements qui se déroule du 15 au 19 octobre.

Madame Kathleen Morel, directrice générale, présente les outils de diffusion du PEVR. Bravo!

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.C.- 4617-10-18

**HUIS CLOS
À 20H45**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,
que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C.C.-4618-10-18

**LEVÉE DU HUIS CLOS
À 21h41**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

Que le huis clos soit levé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10.01 ÉCOLE SAINT-RENÉ– AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT,
APPEL D'OFFRES 18-009-AOP-91653**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

C.C.-4619-10-18

10.01a RÉOLUTION #1

- CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services ;
- CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres ;
- CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels ;
- CONSIDÉRANT qu'une demande de financement additionnel de 1 415 689 \$ (taxes incluses) (frais de location de classes modulaires, honoraires professionnels et frais de gestion exclus) sera transmise au Ministère de l'Éducation;
- CONSIDÉRANT l'impact d'un délai de livraison du projet d'agrandissement de l'école Saint-René sur la capacité d'accueil nécessaire pour répondre aux besoins de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à la rentrée scolaire 2019-2020 dans le secteur de Mercier;
- CONSIDÉRANT que de retarder le contrat nécessiterait l'ajout de classes modulaires dans le secteur de Mercier, et engendrerait des coûts additionnels supérieurs à la demande de financement additionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR , madame Michelle Morin, commissaire,

d'octroyer le contrat pour pour l'agrandissement et le réaménagement de l'école Saint-René à **Construction Jacques Théorêt Inc.**, d'Ormstown, pour un montant forfaitaire de **11 249 000.00 \$** avant les taxes (**12 933 537.75 \$** taxes incluses), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du **15 octobre 2018** ;

de réitérer au Ministère de l'Éducation la nature urgente de notre demande de financement additionnel compte tenu des échéanciers de livraison du projet et des besoins d'espace de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour la rentrée scolaire 2019-2020, dans le secteur de Mercier ;

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C.C.-4620-10-18

10.01b DEMANDE DE RÉVISION DU PROCESSUS D'AUTORISATION DE FINANCEMENT ADDITIONNEL POUR LES PROJETS D'AGRANDISSEMENTS ET DE CONSTRUCTIONS NEUVES.

- CONSIDÉRANT la croissance démographique sur le territoire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries ;
- CONSIDÉRANT les besoins d'espace à court, à moyen et à long terme de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour répondre à l'augmentation de sa population ;
- CONSIDÉRANT le nombre de projets d'agrandissements et de constructions neuves qui sont en cours de réalisation ou en demande au Ministère de l'Éducation ;
- CONSIDÉRANT l'état du marché de la construction dans la grande région de Montréal et de son impact sur la disponibilité de la main-d'œuvre ainsi que sur les coûts de construction ;
- CONSIDÉRANT que la solution temporaire pour pallier au manque d'espace est l'ajout de modulaires ;
- CONSIDÉRANT les contraintes et exigences des municipalités concernant l'aménagement de locaux modulaires sur leur territoire en limitant, notamment le nombre d'années où des locaux modulaires peuvent être tolérés sur les terrains de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries ;
- CONSIDÉRANT les coûts et les délais pour aménager des locaux modulaires sur les terrains de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries ;
- CONSIDÉRANT que les budgets qui ont été octroyés à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries dans le cadre du Plan Québécois des infrastructures 2017-2027 ne tiennent pas compte des coûts actuels de construction pour les projets réalisés dans la grande région de Montréal ;
- CONSIDÉRANT que l'estimation budgétaire des projets d'agrandissements et de constructions neuves est soumise au Ministère de l'Éducation un (1) an avant son autorisation et a une marge d'erreur importante selon qu'il s'agisse d'un budget établi sur la base d'une étude de préféabilité ou d'une étude préparatoire ;
- CONSIDÉRANT le temps requis pour la préparation des plans et devis afin de répondre aux exigences de nos milieux ainsi qu'aux exigences du Ministère de l'Éducation afin de réaliser des

- projets qui correspondent aux besoins des écoles du 21^e siècle ;
- CONSIDÉRANT que le processus actuel d'ajout d'espace s'échelonne sur plusieurs années ;
- CONSIDÉRANT que ces estimations ne peuvent anticiper précisément l'évolution du marché de la construction et l'état de ce dernier lors de la publication de l'appel d'offres ;
- CONSIDÉRANT que le processus d'autorisation actuel du Ministère de l'Éducation, pour le traitement de nos demandes de financement additionnel, a des impacts négatifs sur les échéanciers de livraison de nos projets en raison des délais d'obtention de ces autorisations ;
- CONSIDÉRANT les impacts de ces délais sur le coût final des projets en raison des mesures qui doivent être prises pour respecter les échéanciers de livraison ;
- CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries doit augmenter la durée de validité des soumissions afin de tenir compte des délais de traitement des demandes de financement additionnel, ce qui a un impact sur le coût des soumissions ainsi que sur la quantité de soumissionnaires ;
- CONSIDÉRANT que ces délais obligent la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à autoriser l'octroi de contrats de construction, dont la valeur est supérieure au budget accordé par le Ministère de l'Éducation, sans avoir obtenu de ce dernier les autorisations nécessaires, et ce, afin d'avoir les capacités d'accueil suffisantes pour accueillir les élèves de son territoire et de limiter les coûts supplémentaires au contrat ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Desjardins, commissaire,

de demander au Ministère de l'Éducation de revoir son processus d'autorisation de financement additionnel pour les projets d'agrandissements et de constructions neuves afin de tenir compte de l'évolution du marché de la construction ainsi que des besoins urgents d'espace des commissions scolaires de la grande région de Montréal ;

de demander au Ministère de l'Éducation que ce processus puisse être effectué à l'étape de la réalisation des plans et devis détaillés, ainsi que lors de l'ouverture des soumissions, afin d'accélérer l'octroi des contrats et ainsi réduire les risques financiers pour les commissions scolaires ainsi que les retards de livraison des projets dans un contexte de surchauffe du marché de la construction;

de réitérer au Ministère de l'Éducation la nature urgente de nos demandes de financement additionnel compte tenu des échéanciers de livraison du projet et des besoins d'espace de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour la rentrée scolaire 2019-2020, dans les secteurs de Mercier et de Châteauguay;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C.C.-4621-10-18

06.05 RAPPORT DU COMITÉ D'APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le dossier

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport annuel de la directrice générale – Bilan de l'année 2017-2018 et perspectives 2018-2019 et l'analyse de ce rapport par le comité d'appréciation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

d'accepter le rapport verbal présenté par le comité d'appréciation pour faire suite à la rencontre du 15 octobre 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, désire féliciter toute l'équipe de la direction générale, ainsi que les directeurs de service. Elle ressent une grande satisfaction devant la synergie dégagée.

C.C.-4622-10-18

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21h49,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312-015
S:\510\SGI\1000_Administration_generale\1310_CC\1311_PV\1-2018-2019\4. 16 octobre 2018_1312.docx